



07/03/2023

Melle VAPPEREAU Béatrice
Adjoint
2 Rue des artisans

45170 TIVERNON

République Française
Département Loiret
Commune de Tivernon

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Mademoiselle,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil qui aura lieu : , le

Vendredi 24 Mars 2023
à
19:00

L'ordre du jour sera le suivant :

Vote des budgets
Questions diverses

Veillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de ma considération distinguée.

En mairie, le 07/03/2023
Le Maire
Delphine BRUCHET



POUVOIR

Je soussigné _____ donne pouvoir à

- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 24/03/2023
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

DEPARTEMENT DU LOIRET
Arrondissement de
PITHIVIERS
Canton de Pithiviers

Commune de **TIVERNON**

Compte rendu de la séance ordinaire Du Conseil Municipal du Vendredi 03 Mars 2023

L'an 2023 et le Vendredi 03 Mars, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi à la Mairie, sous la présidence de Madame Delphine BRUCHET, Maire.

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire,
Mmes VAPPEREAU Béatrice, DESFORGES Anne-Claire, SEVIN
Nathalie
Mrs FLEUREAU Eric, MORGEAT Guillaume, STEIN Jean-Pierre,
MARTIN Joseph, BEDU Stéphane.

Absent(s) : M. MALLET Jean-Yves

Nombre de membres : 10
- afférents au conseil municipal : 10
- en exercice : 10
- présents : 9
- votants : 9
Date de la convocation : 21/02/2023
Date d'affichage : 21/03/2023

Ordre du jour

- **Délibération** : Convention Enedis
- **Budget Primitif**
- **Point travaux**
- **Affaires diverses**

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du Vendredi 20 janvier 2023.

Mme le Maire propose deux modifications de l'ordre du jour, retirer le budget primitif et ajouter l'engagement de reversement du budget d'assainissement à la CCPNL. Les membres du conseil acceptent cette proposition.

Réf : 2023-4 : Délibération convention Enedis : Mme le Maire expose à l'assemblée la proposition de convention adressée par ENEDIS. Cette dernière décrit la création d'une ligne à haute tension enterrée sur le chemin communal bordant la voie ferrée. Après échange avec les membres du conseil, celui-ci accepte de passer la convention de servitudes présentée par Enedis et autorise le Maire à signer la convention et tous les documents se rapportant à ce dossier.

Réf : 2022-5 : Engagement de principe reversement des résultats du budget assainissement : Au 1^{er} janvier 2024, la compétence de l'assainissement sera transférée à la CCPNL. A ce titre, le budget de l'assainissement sera clôturé. Afin de préparer au mieux la prise de compétence, la CCPNL a besoin de connaître si la commune transférera son résultat budgétaire en totalité ou partiellement. Mme Le Maire échange avec le conseil à ce sujet, les membres du conseil proposent de transférer le budget assainissement partiellement.

Réf : 2023-6 : Point travaux : Mme Le Maire fait le point sur les travaux d'élagage des arbres de la commune réalisés par la société ARBO PRO.

Réf : 2023-7 Affaires diverses :

Coupures réseau internet : Il est constaté de nombres coupures sur le réseau internet.

Présence verte : Mme Le Maire évoque certaines personnes âgées isolées ou à risque sur la commune et propose de se renseigner sur la mise en place de présence verte à leur domicile.

Fibre : L'enfouissement avance sur les routes départementales. Les routes communales doivent être clarifiées. Un point sera de nouveau fait avec le département.

14 Juillet : Exceptionnellement, vu le week-end, le feu d'artifice et les festivités seront programmées le 14 juillet au soir.

Fête des voisins : Vu la date officielle dans le calendrier, la commission des fêtes choisit le 8 mai avec « un repas partagé »

La séance est levée, à 21 h 00

Ont signé les membres présents :